

Coup de frein sur la fréquentation des campings, des hôtels et des autres hébergements collectifs de tourisme

En 2023, en Corse, l'activité des hébergements touristiques marchands ralentit. Les touristes résidant en France arbitrent leurs dépenses dans un contexte inflationniste et la réouverture des frontières. Avec 10 millions de nuitées, la fréquentation touristique des hôtels, campings et Autres Hébergements Collectifs de Tourisme (AHCT) régresse de 7 % après le rebond de 2022. Les campings sont les grands perdants de l'année 2023, toutes provenances confondues. À l'image des hôtels, la clientèle résidente fait surtout défaut aux AHCT au plus fort de la saison touristique.

Une fréquentation touristique en repli dans l'hébergement marchand

En 2023, en Corse, avec 10 millions de nuitées, la fréquentation dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) régresse de 7 % par rapport à 2022. Elle progresse pourtant de 2 % en France métropolitaine ► **figure 1**. En Corse, elle est essentiellement pénalisée par le repli de la clientèle venant de France (résidente), dans l'ensemble des hébergements, et ce malgré la présence accrue de la clientèle en provenance de l'étranger (les non-résidents). En 2023, les nuitées non-résidentes augmentent de 3 % par rapport à 2022 sur l'île, et la hausse est encore plus nette au niveau de la France métropolitaine (+10 %). Le contexte inflationniste et la pleine réouverture des frontières pèse sur l'arbitrage de touristes provenant de France. Ils expliquent en partie la perte de cette clientèle, pourtant très présente pendant la crise sanitaire, pour laquelle les destinations internationales redeviennent une possibilité.

Les campings payent le plus lourd tribut

Entre avril et septembre, le nombre de nuitées passées dans les campings de Corse, régresse de 11 % par rapport à 2022 pour s'établir à 3,9 millions ► **figure 2**. En 2023, la Corse est ainsi la seule région métropolitaine dont le niveau de fréquentation dans les campings recule, comptabilisant une baisse de 482 000 nuitées. En France métropolitaine, le nombre de nuitées dans l'hébergement de plein air progresse pourtant de 4 %. Les campings d'Île-de-France, Centre-val-de-Loire et Grand-Est enregistrent un regain d'attractivité très net avec une hausse de fréquentation qui se situe entre 13 % et 16 % en un an. Les températures plus clémentes de ces régions, et un arbitrage

budgétaire plus contraint, orientent probablement le choix des campeurs métropolitains.

Par rapport à 2022, au cours des mois d'avril à juin, le niveau de fréquentation dans les campings de Corse recule de 10 % quelle que soit la provenance des touristes. Le déficit se creuse davantage au cours de la haute-saison, et atteint -12 % entre juillet et août par rapport à l'année précédente ► **figure 3**. Il s'atténue au mois de septembre mais la fréquentation demeure 7 % en deçà de son niveau de 2022. Contrairement à l'hôtellerie insulaire, l'hébergement de plein air, en déficit d'une clientèle résidente (-17 %) ne bénéficie pas du retour des campeurs en provenance de l'étranger (-1 %). En particulier, les campings classés 3, 4 et 5 étoiles perdent 11 % de nuitées par rapport à 2022.

Dans les AHCT, les touristes résidents font défaut au plus fort de la saison

De janvier à décembre 2023, en Corse, la fréquentation atteint 3,2 millions de nuitées dans les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT – surtout des résidences de tourisme et des villages de vacances), soit 5 % de moins qu'en 2022. Ce mode d'hébergement représente près d'un tiers des nuitées touristiques, il est plus prisé que les hôtels contrairement au niveau national.

Les nuitées sont en hausse de 18 % par rapport à 2022 entre janvier et mars, et de 10 % entre septembre et décembre. En revanche, elles se replient de 6,3 % entre avril et août, or cette période concentre les trois quarts des nuitées ► **figure 4**. La clientèle résidente fait d'autant plus défaut (-8 % sur ces cinq mois) qu'elle représente huit nuitées sur dix dans ce type d'hébergement. Toutefois, depuis 2022, les AHCT retrouvent une clientèle non-résidente dont le nombre de nuitées progresse de 2,7 % en 2023.

Dans les hôtels, l'afflux touristique venant de l'étranger ne compense pas l'absence des touristes résidents

En 2023, les hôtels de Corse enregistrent 3 millions de nuitées. Le repli de fréquentation atteint 4 % par rapport à son niveau de 2022, soit 135 800 nuitées de moins ► **figure 5**. La Corse est ainsi la seule région de France métropolitaine à afficher un tel recul, loin derrière la Normandie (-1 %). Au niveau national, le nombre de nuitées progresse dans les hôtels de 3 %.

Malgré la présence accrue des touristes en provenance de l'étranger (+13 % de nuitées par rapport à 2022), la désaffection de la clientèle résidente (-9 %) pèse sur la fréquentation hôtelière globale. Les hôteliers sont de surcroît confrontés à des difficultés de recrutement dès le début de saison.

Dans les hôtels classés 3 étoiles, qui concentrent plus de la moitié de nuitées passées dans le parc hôtelier insulaire, la fréquentation décroît de 4 %. Seuls les établissements haut de gamme (4 et 5 étoiles) tirent leur épingle du jeu, avec un niveau de fréquentation supérieur à celui de 2022.

Alors que le mois d'avril laisse présager une saison bien orientée avec un nombre de nuitées supérieur à 2022, les perspectives s'assombrissent dès le mois de mai ► **figure 6**. Entre juin et septembre, la Corse est la région la plus déficitaire avec une fréquentation hôtelière de 8 % inférieure à celle de l'année précédente.

Or, cette période concentre 85 % des nuitées hôtelières. En arrière-saison, la fréquentation fluctue sans apporter de réelle embellie.

In fine, en 2023, le taux d'occupation des chambres de l'hôtellerie insulaire est de 59 %, de 2 points inférieur à celui de 2022. ●

Marie-Pierre Nicolai (Insee)

► 1. Nombre de nuitées selon le type d'hébergement

Type d'hébergements	Corse		France Métropolitaine	
	Nombre en 2023 (milliers)	Évolution entre 2022 et 2023 (%)	Nombre en 2023 (milliers)	Évolution entre 2022 et 2023 (%)
Hôtels	2 978	-4,4	212 736	2,6
Campings	3 918	-11,0	141 673	4,4
AHCT	3 187	-4,8	94 854	-1,5
Total	10 083	-7,2	449 263	2,3

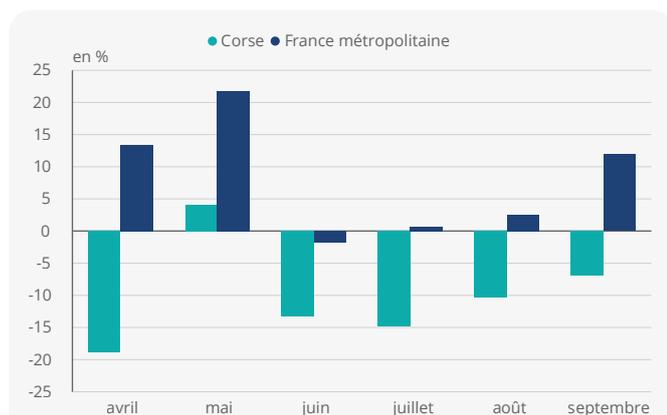
Note : AHCT pour autres hébergements collectifs touristiques ; données définitives.
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► 2. Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

Catégorie	Nombre de nuitées en 2023 (milliers)		Évolution entre 2022 et 2023 (%)	
	Corse	France métropolitaine	Corse	France métropolitaine
Non classés	266	6 023	-7,2	11,8
classés	3 652	135 650	-11,2	4,1
1-2 étoiles	561	13 676	-14,2	-0,6
3 étoiles	1 446	36 821	-11,2	-1,4
4-5 étoiles	1 644	85 154	-10,2	7,5
Total	3 918	141 673	-11,0	4,4

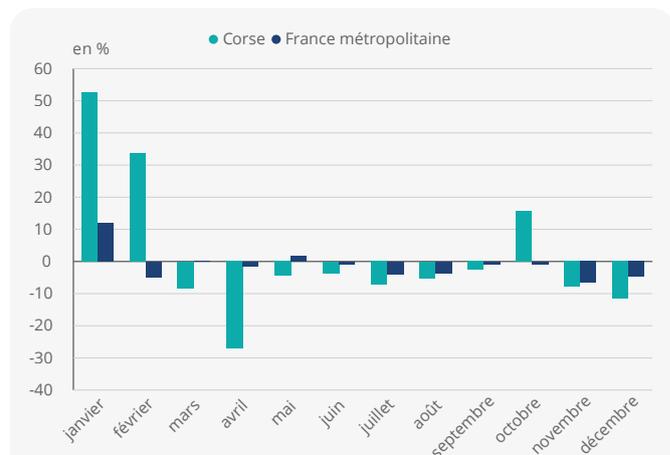
Notes : Données définitives.
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► 3. Évolution du nombre de nuitées totales dans les campings en 2023 par rapport au même mois de 2022



Sources : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► 4. Évolution du nombre de nuitées totales dans les AHCT en 2023 par rapport au même mois de 2022



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► 5. Nuitées dans les hôtels selon la catégorie

Catégorie	Nombre de nuitées en 2023 (milliers)		Évolution entre 2022 et 2023 (%)	
	Corse	France entière	Corse	France entière
Non classés	194	22 426	-14,2	-10,5
Classés	2 785	195 004	-3,6	4,4
1-2 étoiles	390	43 437	-9,9	2,6
3 étoiles	1 669	85 281	-4,1	3,0
4-5 étoiles	725	66 285	1,4	7,6
Total	2 978	217 429	-4,4	2,7

Notes : Données définitives.
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

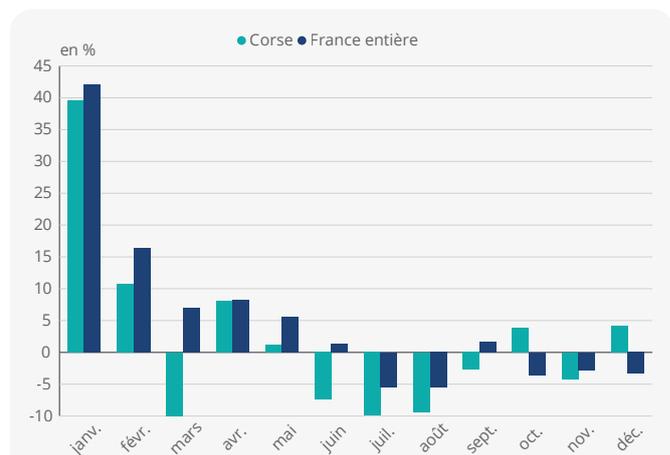
► Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Couverture des saisons touristiques : les données sont collectées d'avril à septembre dans les campings, et toute l'année dans les hôtels et les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT).

Révision des séries : à partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels, des campings et des AHCT non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions.

► 6. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hôtels en 2023 par rapport au même mois de 2022



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► Pour en savoir plus

- **Caruso D., Nicolai M.P.,** « Tourisme en Corse : en 2023, la tendance à la hausse est stoppée par le repli de la clientèle résidant en France », Insee Analyses Corse, n° 51, novembre 2023.